



**Le Jura Libre n° 2830 du jeudi 15 novembre 2012**

**Editorial**

**Laurent Girardin**

## Prémices d'une dérobade

Dans le courant du mois d'août dernier, le député séparatiste prévôtois Maxime Zuber déposait une motion urgente demandant au Gouvernement bernois de mettre en œuvre sans délai les aménagements que le Conseil du Jura bernois (CJB) considère comme définissant le « statu quo+ ».

Cette requête ne vise aucunement l'attribution d'un vaste pouvoir politique à la région, fruit d'éventuelles sollicitations autonomistes, mais simplement à reprendre les propositions d'un CJB à majorité probernoise qui se targue de représenter le Jura-Sud, de préserver son identité et de renforcer sa particularité linguistique et culturelle au sein du canton de Berne. Elle a pour but, très concrètement, de donner un aperçu clair à la population des réelles intentions du Gouvernement bernois d'ajouter un + à son statu quo. Et cela avant la campagne qui précédera la votation institutionnelle prévue en automne 2013.

L'exécutif bernois vient dernièrement de traiter la motion de Maxime Zuber et de transmettre sa proposition au Grand-Conseil qui se prononcera lors de sa session parlementaire de novembre (en principe le mercredi 28). Il suggère de rejeter la motion et de la transformer poliment en postulat, forme non contraignante permettant de classer le dossier dans un tiroir sans fond de l'administration. Selon lui, il n'est pas possible de répondre précisément aux diverses questions posées par le motionnaire dans la mesure où des travaux sont en cours...

Au printemps 2012, le canton de Berne a en effet anticipé sa dérobade en créant un « groupe de travail » chargé d'étudier l'évolution du statut particulier du Jura-Sud. A six représentants du CJB, on a ajouté six représentants de l'administration cantonale et deux représentants de la délégation biennoise pour les affaires jurassiennes (!) à qui l'on a attribué un rôle consultatif. Le « statu quo » est ainsi entré dans le dédale. Pour notre part, nous craignons fort qu'il y croise le Minotaure et qu'il en ait oublié son fil d'Ariane lui permettant de s'en extraire.

En conclusion de l'éditorial du *Jura Libre* n° 2820 du 23 août 2012, nous écrivions : « La motion Zuber débouchera soit sur la confirmation de l'inconsistance et de la vulnérabilité du « statu quo+ », soit sur une nouvelle entourloupe à la sauce bernoise, permettant de botter en touche. » Nous en prenons le chemin.

A trop jouer avec le feu, le dossier du « statu quo+ » finira tôt ou tard par brûler les pattes de l'Ours. Il devrait plutôt réfléchir à l'adage de Winston Churchill qui se plaisait à dire : « On ne devrait jamais tourner le dos à un danger pour tenter de le fuir. Si vous le faites, vous le multipliez par deux. Mais si vous l'affrontez rapidement et sans vous dérober, vous le réduisez de moitié. » Qu'il le multiplie par deux ne nous dérangera pas forcément.